

CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2019
Convocation du 16 mars 2019

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 30 mars à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Ph. Bride, Mme L. Jeanguillaume, MM J. Courvoisier et D. Chapoutot, Cl. Kimmel, Ch. Pasteur, Mmes S. Piquet, A. Fromond, J. Geneletti

Absentes excusées : S. Hählen, D. Rebboah qui donne procuration à Cl. Kimmel.

Secrétaire de séance : Philippe Bride

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **DPU** : le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la vente d'une maison avec terrain cadastrée AB 25. Mme Jeanguillaume ne prend pas part au vote.
2. **Compte de gestion du Receveur** : après exposé, le conseil approuve le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2018.
3. **Comptes administratifs 2018**

- **Budget principal :**

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Report 2017		107 960,36	107 960.36
Résultat de clôture	+342 938.00	142 902.53	+485 840.53
Restes à réaliser		-217 285.70	-217 285.70
Résultat définitif	+ 342 938.00	+ 33 577.19	+376 515.19

- **Budget lotissement du Montaubin :**

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultat de clôture		0	0
Résultat définitif		0	0

- **Budget lotissement des Varraches :**

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultat de clôture		0	0
Résultat définitif		0	0

M. le Maire quitte la salle pendant que le conseil délibère.

Les 3 comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

4. **Affectation des résultats :**

Concernant le budget principal : le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement (360 798.10€) en recettes d'investissement sur le budget 2019.

5. **Budgets 2019** : Rapporteur Philippe Bride

- **Budget principal :**

FONCTIONNEMENT : DEPENSES et RECETTES	809 401.60€
INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	2 032 116.12€
TOTAL des deux Sections	2 841 517.72€

Ce budget voit la fin des travaux de réhabilitation de la mairie, la poursuite de la réfection de la rue Mouffetard. La mise en accessibilité de la salle des fêtes et des travaux de maintenance au gymnase sont également prévus en 2019.

- **Budget annexe lotissement du Montaubin :** Il correspond au stock de travaux réalisés pour viabiliser les parcelles des particuliers en bout du lotissement du Montaubin.

INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	72 430.44€
TOTAL	72 430.44€

- **Budget annexe Lotissement des Varraches :**

Les travaux de voirie sont terminés, reste les réseaux secs et humides ainsi que les aménagements.

FONCTIONNEMENT : DEPENSES et RECETTES	332 300.00€
INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	332 300.00€
TOTAL	332 300.00€

Après exposé, le conseil adopte le budget principal et les budgets du lotissement du Montaubin et du lotissement des Varraches.

6. **Taux des 3 taxes 2019 :**

TAXE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'Habitation	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%
Taxe foncier bâti	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%
Taxe foncier non bâti	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%

Le conseil décide, comme pour les 5 années précédentes, de ne pas augmenter les taux des 3 taxes.

7. **Agence postale communale :** suite à l'enquête auprès de la population et après débat, le conseil décide la création d'un poste d'agent pour assurer la tenue de l'agence postale communale. Le conseil définit les horaires d'ouverture au public, à savoir mardi – mercredi - jeudi – vendredi et samedi de 9h à 12h. Le conseil décide d'appliquer ces plages horaires pendant 3 mois à compter de l'ouverture du bureau. Conseil sera demandé à la poste pour la gestion du temps de travail de l'agent.
8. **Stérilisation des chats errants :** la convention existante entre la commune et la SPA a été résiliée par cette dernière. La SPA propose une nouvelle convention où la commune doit prendre à sa charge la moitié des frais de stérilisation et de tatouage des chats. Pour 20 chats environ, la SPA prévoit une dépense de 700€ à la charge de la commune. Après délibération, le conseil ' rejette la proposition de convention par 8 voix contre, 3 pour et 1 abstention.

9. **Sidec Mission CEP** : la délibération a été prise lors du précédent conseil cependant, le document signé devait être établi sur le modèle de convention fourni par le Sidec. En conséquence, le conseil renouvelle cette délibération sans modification mais avec le bon document émanant du Sidec
10. **ONF, assiette, dévolution et destination des coupes pour 2019** : le programme de coupes et d'aménagement se poursuit selon le calendrier prévu jusqu'en 2020 de coupes et ventes de bois et affouage. En 2019, ce sont les parcelles 20P et 29AF qui sont concernées. Le conseil accepte le programme proposé par l'ONF.
11. **Achat de terrain à la SNCF** : il s'agit d'une portion de terrain en face du garage Conry représentant 445 m² pour 5€ du m². Cet achat entre dans le cadre de l'aménagement de la vélo-route et la reconfiguration de l'entrée de la gare. Le conseil valide l'acquisition de ce terrain.
12. **Jumelage, cotisation** : faute d'appel à cotisation, la cotisation 2018 n'a pas été réglée. Le conseil valide le versement de la cotisation de 2 années 2018 et 2019, soit 2732€. Cette année, une délégation se rendra à Vöhl à l'automne et une délégation allemande viendra au printemps dans le Jura.
13. **Cotisation COFOR, association des communes forestières du Jura** : Le conseil valide la cotisation annuelle de 172€
14. **Soutien à la COFOR** : le conseil vote le soutien à la COFOR qui s'oppose à l'encaissement des recettes et ventes de bois par l'ONF à la place des collectivités locales.
15. **Cotisation au CNAS** : le conseil valide le règlement de la cotisation 2019 au Comité National d'Action Sociale pour un montant de 1511€.

Travaux :

Lotissement des Varraches : pour l'instant, les travaux sont arrêtés en attente du bornage des parcelles pour pouvoir réaliser les travaux des réseaux secs.

Rue Mouffetard : le mur en gabion est en cours de réalisation.

Mairie : en cours d'achèvement. Le grenier est terminé. Déménagement prévu le 26 avril 2019.

Achat d'échafaudage : un échafaudage pliable sera prochainement acheté..

Informations diverses :

Conteneurs à verre : les camions de collecte du verre tardent à venir malgré des appels à répétition..

La commune de Champagne sur Loue se retire du Comité de Jumelage.

Tri : une nouvelle fois, à l'occasion d'un nouveau contrôle des bacs bleus des immeubles rue de la Raiproz par les Ambassadrices du Tri, il a été constaté que ceux-ci n'étaient pas conformes et contenaient de grosses erreurs de tri.

Réunion avec la SNCF : les modifications des horaires et des arrêts des trains sur la ligne Lyria font l'objet d'une nouvelle réunion avec la SNCF. Cette réunion aura lieu le 10 avril.

La boulangerie 3.2.1 nous irons au pain, participe à un concours organisé par M6.

20 mars : réunion de la commission jeunes à la CCVA. Mise en place de la plateforme d'échanges, réunion suivie de la réunion sur le projet randonnée du Val d'Amour.

21 mars : réunion de la commission fleurissement, plantations prévues le samedi 18 mai au matin.

26 mars : conseil communautaire à Cramans

1^{er} avril : conseil d'école.

2 avril : Assemblée générale du Centre de Soins Infirmiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Prochain conseil : vendredi 26 avril 2019 à 20h00.

Le secrétaire,

Philippe Bride



Le Maire,

Michel Rochet



